






Saint Georges de Montaigu, le 27 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Danse Classique. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

-  La fiche d'inscription à vérifier, rectifier si besoin, et signer.
-  Le règlement intérieur du service Danse Classique
-  Le calendrier des cours
-  Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter
-  Le questionnaire de santé

Votre carte d'adhésion à l'association Familles Rurales vous sera délivrée par retour de dossier.

Trois cas sont possibles :

- 1) Vous avez réglé votre carte d'adhésion en juin dernier pour un autre service de l'association : nous vous remettons votre carte d'adhésion lors des permanences d'inscriptions.
- 2) Vous n'avez pas réglé votre carte d'adhésion en juin dernier : merci de nous faire un chèque de 25.90 € et votre carte d'adhésion vous sera délivrée lors des permanences d'inscriptions.
- 3) Vous adhérez dans votre commune : nous vous demanderons dès réception de votre carte en début d'année, de nous envoyer une copie de celle-ci (photo, scan...) par mail à l'adresse suivante : secretariat@famillesruralesstgeorges.fr

Nous vous rappelons que l'adhésion à Familles Rurales est obligatoire.

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

Vendredi 6 décembre de 18H à 20H et Samedi 7 décembre de 10H à 12H

A l'accueil de loisirs de Saint Georges de Montaigu

(5 rue des Deux Rives – St Georges de Montaigu – 85600 Montaigu-Vendée)



Comme l'année dernière, merci de réserver un créneau horaire en cliquant sur le lien situé sur notre site internet : <https://www.famillesrurales.org/st-georges-de-montaigu/>

Les dossiers qui nous parviendront après cette date ne seront pas prioritaires et seront traités en fonction du nombre de places restantes.

Tarif 2025 : Voir règlement intérieur ci-joint

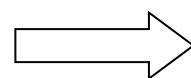
Pièce à fournir : Un certificat médical (Voir article règlement intérieur)

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

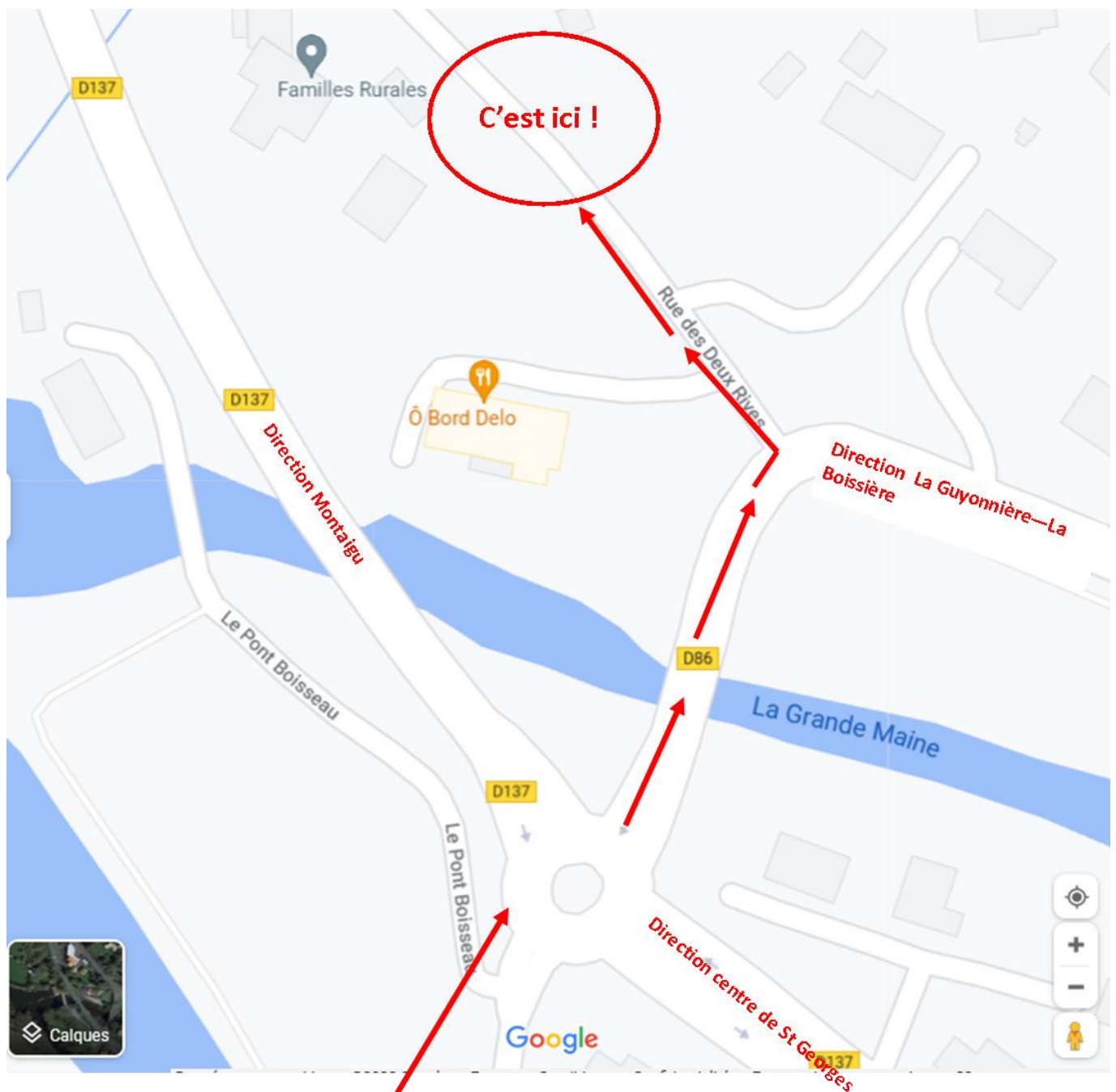
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Commission Danse Classique.

**Audrey DUCOUX,
Directrice d'association.**



Plan de l'accueil de loisirs de St Georges de Montaigu



**Rond point entrée de St
Georges de Montaigu**

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

5-7 rue des deux rives - Saint Georges de Montaigu

85600 MONTAIGU VENDÉE

Tél. : 02.51.46.58.80

contact@famillesruralesstgeorges.fr

www.famillesrurales.org/saint_georges_de_montaigu

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille
- Jeunesse
- Vie associative
- Consommation
- Loisirs
- Formation
- Éducation
- Tourisme
- Santé